

Carnet de correspondance.

Numéro d'inventaire : 1999.04731

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Académie de Rouen (Rouen)

Imprimeur : CRDP, Rouen

Date de création : 1972 (vers)

Description : Carnet. Couverture grise.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 160 mm

Notes : Carnet de correspondance adressé aux élèves du Collège d'Enseignement Secondaire Emile Chartier de Darnétal dans les années 1970. Carnet vierge.

Mots-clés : Contrôle des présences

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : non précisée

Nom de la commune : Darnétal

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 28

Lieux : Seine-Maritime, Darnétal

Académie de Rouen

Collège d'Enseignement Secondaire
Emile CHARTIER

76 - DARNETAL

CARNET
DE
CORRESPONDANCE

de

I'Elève : _____

Classe de : _____

ANNEE SCOLAIRE 197 - 197 _____

Collège d'Enseignement Secondaire

Emile CHARTIER

DARNETAL



CARNET

DE

CORRESPONDANCE
DE

l'Elève _____

Classe de _____

Année Scolaire 197__ - 197__

Communications des Notes aux Familles :

BULLETINS TRIMESTRIELS

Les appréciations des professeurs, ou les notes en compositions, sont communiquées par courrier à la fin de chaque trimestre aux familles au moyen de bulletins trimestriels.

NOTES chiffrées de 0 à 20

ou APPRECIATIONS : A : très satisfaisant ; B : satisfaisant ;
C : moyen ; D : insuffisant ; E : très insuffisant

SIGNATURE
des personnes chargées
de viser le carnet

Père : _____
Mère : _____
ou Tuteur : _____
ou Correspondant : _____

AVIS AUX FAMILLES

Ce carnet comprend deux parties :

1^o - Les pages où l'élève inscrit les notes ou appréciations **mensuelles** (à signer à la fin de chaque mois par l'un des responsables).

2^o - Les pages réservées à la correspondance avec les familles.

RÉCEPTION DES PARENTS

Le Principal, le Directeur-adjoint, les Professeurs reçoivent les parents sur rendez-vous.

(à demander sur ce carnet de correspondance)

FRÉQUENTATION

— Le motif de toute absence doit faire l'objet d'une communication écrite ou téléphonique le jour même.

— Pour toute absence qui n'a pas été signalée par la famille, un avis est envoyé par la poste. Cet avis doit être retourné pour justification, accompagné d'un timbre-poste.

CAHIER DE TEXTE

L'élève inscrit sur ce cahier l'emploi du temps de la semaine, ainsi que le travail prescrit par chacun de ses maîtres, (leçons, devoirs...) avec la date pour laquelle il doit être fait.

